Archives parlementaires

Pétition de la commune d'Auch demandant la prolongation de son représentant Dartigoeyte aux départements du Gers et des Pyrénées, en annexe de la séance du 10 frimaire an II (30 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition de la commune d'Auch demandant la prolongation de son représentant Dartigoeyte aux départements du Gers et des Pyrénées, en annexe de la séance du 10 frimaire an II (30 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 416;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39702_t1_0416_0000_10;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

surveillance de Montluçon, département de l'Allier, ont fait don à la République de la somme de 10,000 livres en or.

Mention honorable.

VII.

La section de Bondy demande a la Convention de lui faire une avance de 100,000 livres (1).

Compte rendu du *Moniteur universel* (2).

La section de Bondy prie la Convention de vouloir lui faire une avance de 100,000 livres; elle a promis de secourir les parents des volontaires qui défendent la patrie, et ne peut tenir sa promesse, si l'assemblée rejette leur demande.

Renvoyé au comité des finances.

VIII.

Des commissaires civils envoyés dans le département de la Seine-Inférieure annoncent que la raison fait de grands progrès dans ce département (3).

Compte rendu du *Moniteur universel* (4).

Des citoyens envoyés dans le département de la Seine-Inférieure, en qualité de commissaires civils, annoncent à la Convention que la raison fait de grand progrès dans ce département, et que les prêtres n'y sont plus à craindre.

(1) La pétition de la section de Bondy n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 10 frimaire an II; mais on en trouve un court extrait dans les comptes rendus de cette séance publiés par le *Moniteur universel*, par le *Mercure universel* et par les *Annales patriotiques et littéraires*.

(2) *Moniteur universel* [n° 71 du 11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 288, col. 1]. D'autre part, le *Mercure universel* [11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 175, col. 2] rend compte de la pétition de la section de Bondy dans les termes suivants :

« La section de Bondy réclame à titre d'emprunt une somme de 100,000 livres pour l'acquit de ses dépenses en faveur de la liberté.

« Renvoyé au Comité. »

Les *Annales patriotiques et littéraires* reproduisent à peu près textuellement le *Mercure universel*.

(3) La lettre de ces commissaires n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 10 frimaire an II; mais on en trouve un court extrait dans le compte rendu de cette séance publié par le *Moniteur*.

(4) *Moniteur universel* [n° 71 du 11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 288, col. 1].

IX.

Les épouses des gendarmes de la Convention réclament des secours provisoires (1).

Compte rendu des *Annales patriotiques et littéraires* (2).

Les épouses des gendarmes de la Convention, blessés dans la guerre de Vendée, désirent que leurs époux soient ramenés à leur domicile pour y recevoir les soins qu'elles désirent leur prodiguer. Elles réclament aussi des secours provisoires *(Adopté)*.

Un membre propose d'examiner s'il ne conviendrait pas, durant cet hiver, de rappeler, près de la Convention, ces gendarmes qui, par leur conduite, ont bien mérité de la patrie.

Renvoyé au comité militaire.

X.

La commune d'Auch demande la prolongation des pouvoirs du représentant du peuple Dartigœyte (3).

Compte rendu des *Annales patriotiques et littéraires* (4).

La commune d'Auch réclame avec instance la prolongation des pouvoirs du représentant du peuple Dartigœyte aux départements du du Gers et des Pyrénées.

Un décret a prévenu sa demande.

(1) La pétition des épouses des gendarmes de la Convention n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 10 frimaire an II; mais il y est fait allusion dans les comptes rendus de cette séance publiés par les *Annales patriotiques et littéraires* et le *Mercure universel*.

(2) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 334 du 11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 1514, col. 1]. D'autre part, le *Mercure universel* [11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 176, col. 1] rend compte de la pétition des épouses des gendarmes de la Convention dans les termes suivants :

« Les épouses des gendarmes de la Convention viennent réclamer des secours; elles demandent que ceux de leurs époux blessés soient transférés dans leur domicile pour y recevoir les soins de leur tendresse.

« Renvoyé au comité.

« Un membre demande s'il ne conviendrait pas, durant l'hiver, de rappeler ces gendarmes auprès de la Convention.

« Renvoyé au comité. »

(3) La pétition de la commune d'Auch n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 10 frimaire an II; mais il y est fait allusion dans les comptes rendus de cette séance publiés par les *Annales patriotiques et littéraires* et le *Mercure universel*.

(4) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 334 du 11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 1513, col. 1]. D'autre part, le *Mercure universel* [11 frimaire an II (dimanche 1er décembre 1793), p. 171, col. 2] rend compte de la pétition de la commune d'Auch dans les termes suivants.

« La commune d'Auch demande que la Conven-